



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/05/2021  
Reçu en préfecture le 28/05/2021  
Affiché le   
ID : 031-213105588-20210527-D20210519-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
HAUTE-GARONNE

D2021- 05 -19

Séance du 27 mai 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
Elu	11
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Absent	0

L'an deux mille vingt et un, le jeudi vingt-sept mai à 18h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Christian CAMINADE, le Maire.

**Présents :** Mesdames Cécile CASTANET, Carine COMPAN, Lydie DUPRAY, Geneviève HORSEAU, Charlène PUGET, Sandrine TORTEL, et Messieurs Nicolas ANGIO, Christian CAMINADE, Philippe FEDOU, Pascal MERIC, Thierry ROUGIER.

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Madame Carine COMPAN

**Date de convocation**

21/05/2021

**Date d'affichage**

21/05/2021

**OBJET : Prêt achat terrain Monsieur ROQUEFORT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le conseil a validé l'achat du terrain de Monsieur ROQUEFORT.

Pour l'achat de ce terrain, la commune doit réaliser un emprunt.

Quatre établissements bancaires ont été contactés à cet effet.

La Banque Courtois ne souhaite pas se positionner, le Crédit Mutuel n'a toujours pas fait de réponse à ce jour, La Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole ont toutes les deux fait parvenir des propositions.

Monsieur le maire donne lecture des propositions de :

- Caisse d'Épargne.
  - Prêt sur 20 ans pour un montant de 150 000 € avec taux de 0,96 %
  - Échéance trimestrielle : 2063.00 €
  - Coût total du prêt : 15 189.89 €
  - Frais de dossier 150.00 €
  
- Crédit Agricole
  - Prêt sur 20 ans pour un montant de 150 000 € avec taux de 1,10 %
  - Échéance trimestrielle : 2091.37 €
  - Coût total du prêt : 17 309.60 €
  - Frais de dossier 250.00 €



Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé :

- De valider la proposition de la Caisse d'Épargne :
  - o Prêt sur 20 ans de 150 000 € au taux 0.96 %
  - o Echéance trimestrielle : 2063.00 €
  - o Montant annuel 8 251.99 €
  - o Frais de dossier 150.00 €
  - o Coût total du prêt : 15 189.89 €
  - o Date de déblocage des fonds : 30 juin 2021
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,  
Christian CAMINADE

Acte rendu exécutoire après

le dépôt en Préfecture le

**28/05/2021**

Et de la publication le

**28/05/2021**

